

De nouvelles directives sèment le découragement chez le personnel de la santé et des services sociaux de la région

Trois-Rivières, le 21 mars 2018 – Demandes de congés ou d'aménagement de temps de travail majoritairement refusées, activités de formation suspendues et quotas de vacances révisés à la baisse : c'est en passant outre les droits consentis par la convention collective que la direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSSMCQ) entend s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement dans l'ensemble de ses installations. L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) déplore ces nouvelles mesures, qui viennent accroître le découragement de ses membres. Cette annonce survient alors qu'il y avait un peu d'espoir dans l'air depuis l'offre de garanties d'heures au personnel occasionnel et à temps partiel du centre jeunesse, une solution convenue pour pallier le manque de ressources récemment dénoncé par le syndicat.

Il y a plus d'un an, l'APTS a sonné l'alarme à propos de la détresse psychologique éprouvée par ses membres et identifié plusieurs de ses causes. Force est de constater que rien n'a changé depuis. Pire, on s'acharne encore plus sur le personnel en place en introduisant de nouvelles directives qui ne font que jeter de l'huile sur le feu. « Les mesures annoncées récemment par la direction ne régleront aucunement les problèmes de surcharge que nous avons dénoncés, explique Sylvie Godin, responsable politique de l'APTS pour la région. En réalité, elles contribueront plutôt à la détresse psychologique et à la détérioration du climat de travail. »

« Après 12 ans de service pour mon employeur actuel et 15 ans dans le réseau, le quota imposé m'empêchera pour la première fois de prendre des vacances avec mes enfants », rapporte une salariée pour qui il sera impossible d'être en congé entre le 1^{er} juillet et le 2 septembre.

Interpellée hier soir à l'occasion d'un conseil d'administration, la direction affirme que le capital humain est au cœur de ses priorités, alors que le taux d'absentéisme au travail continue de grimper. « Le syndicat souhaite que les efforts soient axés sur l'amélioration des conditions de travail, notamment par l'allègement de la charge de travail et le retour à plus d'autonomie professionnelle », rapporte la porte-parole syndicale.

L'APTS allègue que la qualité et l'accessibilité des services offerts à la population passe avant tout par le maintien de la santé physique et psychologique de ses membres. « Malgré la politique de santé et mieux-être qu'il a adoptée, le CIUSSSMCQ néglige ses responsabilités à l'endroit de son personnel et s'éloigne des objectifs d'attraction et de rétention, estime Sylvie Godin. On exige du personnel qu'il contribue encore plus à évacuer l'eau du navire pour le maintenir à flot plutôt que de mettre les efforts à colmater la brèche qui le fait couler. [Allô, y'a quelqu'un?](#) »

À propos de l'APTS

Avec 52 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans la région, elle représente plus de 4 000 personnes.

-30-

Pour renseignements :

Sylvie Godin, répondante politique APTS pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Téléphone : 514-210-8991